

Assemblée générale de la "Saffa"

Autor(en): **Siegfried, Marguerite**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **37 (1949)**

Heft 771

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266965>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

leurs amis? De déclarer leurs convictions à cet égard? Tant que nous n'aurons pas fait cet effort, et amené un nombre suffisant de gens à le faire avec nous, nos autorités pourront prétendre que la réforme en question est réclamée seulement par une fraction négligeable de l'opinion publique.

La question de l'exportation des armes vient aussi d'être résolue d'une manière qui ne satisfait nullement les consciences pacifistes. Un arrêté du Conseil fédéral expliquait que «les armements militaires peuvent tout aussi bien contribuer à empêcher une guerre qu'à la déclencher. Il n'est pas immoral en soi que Suisse fournisse du matériel à d'autres Etats en s'entourant des précautions voulues». Veut-on nous faire croire que les armes en question sont mises au service d'une force de police internationale et désintéressée? Ce serait vraiment se moquer! On a le sentiment que nos autorités masquent derrière ces explications embarrassées le trouble qu'elles ressentent elles-mêmes à l'égard d'un trafic qui ne fait pas honneur au pays de la Croix-Rouge. Beaucoup l'avouent et il paraît qu'au sein même du gouvernement les opinions sont divisées. On peut s'en réjouir, car l'action des pacifistes peut être décisive. Là encore, elle doit être individuelle et multiple; les déclarations collectives et générales ne suffisent pas.

A l'heure où la dévaluation est à la mode, il vaut la peine, pour les pacifistes clairvoyants, d'observer, et au besoin de dénoncer, la tendance à l'inflation manifeste chez certains d'entre eux afin que les mots employés, les chiffres cités correspondent mieux aux réalités. En le faisant, ils ne desserviront pas leur cause, bien au contraire, ils lui vaudront plus de respect.

Du reste, ceux qui ne se paient pas de mots ont déjà fait leur choix: aux mouvements vastes et superficiels, inspirés même bien souvent par un idéal qui n'est pas celui de la paix véritable, ils préfèrent des groupements moins bruyants, qui ne cachent pas leur pauvreté financière et même numérique, mais inspirés par des principes éprouvés et qui possèdent une expérience de valeur. Souhaiter et proclamer la paix est chose facile; avancer sur la route qui y mène, l'est beaucoup moins. A ceux qui s'engagent sur cette route, l'on peut prédire de sérieuses difficultés, mais aussi la certitude de marcher dans la bonne direction, certitude qui apporte avec elle les forces nécessaires pour aller de l'avant.

Si certains pacifistes font de la sturénchère, beaucoup, au contraire, n'ont pas suffisamment conscience de la force qu'ils représentent. Ils ne devraient pourtant pas oublier que sous tous les régimes totalitaires ceux qui s'opposent aux méthodes de violence sont surveillés, inquiétés d'abord, puis persécutés, emprisonnés et combien souvent même «liqués» (discrettement, pour ne pas en faire des martyrs). Par l'acharnement qu'ils mettent à s'en débarrasser, leurs adversaires montrent toute l'importance qu'ils attachent à leur action. Et même dans notre paisible démocratie, il est assez piquant de constater l'émotion que cause une poignée d'objecteurs... Il importe que ceux qui ont à cœur la paix véritable — et non pas certaines idéologies parfois camouflées sous ce nom — prennent toujours mieux conscience de leur influence et apprennent à l'utiliser avec discernement, avec courage et avec persévérance.

Z. M.

Ne perdez pas votre temps et confiez vos circulaires à
DACTYLE-OFFICE
qui vous les livrera promptement et proprement.
ODETTE PERNET - St-Paul 14, LAUSANNE - Tél. 4.01.25

Publications reçues

Testament Nazi. Mémoires d'Alfred ROSENBERG, avec commentaires critiques par Serge Lang et Ernst von Schenk. Traduction de Raoul Ergmann. Edition des Trois Collines, Paris - Genève.

La publication de ce texte: le testament politique de Rosenberg, doit avoir pour effet, selon l'intention de MM. Lang et von Schenk, d'éveiller chez les lecteurs, l'horreur d'un régime qui a conduit un peuple au pire abaissement, dans une aberration orgueilleuse et une cruauté qu'il s'est efforcé de légitimer ensuite par les plus impudents sophismes. C'est dans sa prison de Nuremberg, avant son exécution, que Rosenberg a écrit cette apologie du National-socialisme, de lui-même et de ses conceptions. Ce Balte à tempérament d'artiste, d'ailleurs dénué de faculté créatrice, a été l'idéologue, le «romantique» du régime nazi, ce qui ne l'a pas empêché de concevoir tout l'horrible théorie antisémite et raciale qu'il eut l'occasion d'ap-

TERRE PROMISE

Ces derniers jours, les auditrices romandes ont eu l'occasion d'entendre bien des informations intéressantes sur l'activité que l'on déploie dans le nouvel Etat d'Israël. D'une part, le 11 novembre à Vevey, Mlle Georgine Gerhardt parlait de son récent voyage en Palestine 1949, où elle s'est rendue comme déléguée du Comité suisse d'Aide aux enfants réfugiés et d'autre part, sous le titre Israël, terre ancienne, femme nouvelle, Mme Erlich avocate à la Cour, à Paris, a parlé à Fribourg, à La Chaux-de-Fonds (sous les auspices de la Wiso et du Lyceum), à Genève (sous les aus-

Israël, terre ancienne, femme nouvelle.

Mme Erlich a donné un aperçu des vicissitudes par lesquelles a passé la terre d'Israël, jusqu'au moment où le partage du territoire fut effectué en 1947 et où la puissance mandataire se retira. Le nouvel Etat a une superficie égale à celle de la Belgique et elle héberge un million d'habitants, mais on espère, grâce aux nouvelles méthodes d'organisation et d'exploitation, arriver à la densité de la Belgique qui compte huit millions d'habitants. Israël veut rester fidèle à l'idéal sioniste, offrir une patrie à tous les juifs qui veulent vivre sur la terre ancestrale. Pour cela, on ne peut pas limiter l'immigration et cette porte ouverte crée des problèmes que seule l'abnégation et la foi peuvent surmonter. Les femmes sont toujours sur la brèche, à leur ménage, à leur métier, et dans les organisations qui accueillent les nouveaux arrivants, surtout les femmes et les enfants. Ceux-ci sont les premiers servis. On s'ingénie à leur installer des crèches, des homes non seulement hygiéniques et pratiques, mais gaiement décorés. Lorsqu'un nouveau village se fonde, la maison des enfants est la première construite, tandis que les parents vivent encore sous la tente. L'éducation est soignée et chaque enfant a la possibilité de poursuivre les études qui lui sont nécessaires, s'il est particulièrement doué.

Parmi les immigrants, depuis la fin de la guerre, il y a beaucoup d'évanes des camps de concentration, beaucoup de personnes âgées, beaucoup de malades. On se représente combien la charge est lourde. Des coopératives ont été fondées pour trouver cependant du travail aux femmes isolées, en utilisant le moindre de leurs talents et en créant des magasins pour écouler le produit de leurs travaux. A leur tour, les plus capables deviennent monitrices pour les nouvelles arrivantes.

Pour faciliter l'adaptation des mères de famille fraîchement débarquées, des bataillons volants de techniciennes ménagères vont de village en village donner, dans chaque foyer, les conseils nécessaires concernant la nourriture, l'entretien, le blanchissage, afin que chacune n'ait pas à recommencer les mêmes expériences et sache tout de suite s'y prendre.

Celles qui travaillent dans les fabriques se sont, dès le début, fortement syndiquées et elles reçoivent un salaire égal pour un travail égal. D'ailleurs, la Constitution, qu'on élabore, leur accorde les mêmes droits qu'aux hommes. Il ne faut pas croire cependant que ceci aille de soi. Parmi les immigrants, il en est pas mal qui prétendent restaurer dans le pays des pères, le vieux droit rabbinique, très défavorable au sexe féminin. Mais les citoyennes descendent dans la rue défiant leur statut politique égal, et le libre accès à n'importe quelle préparation professionnelle. Elles ont été soldates pendant la guerre et ont aussi bien mérité d'Israël que leurs frères.

La liberté de conscience est respectée, les musulmans comme les chrétiens peuvent avoir leurs écoles. Chaque croyant célèbre, selon

pliquer lorsqu'il fut ministre des territoires du Nord-est.

Venu de Reval à Berlin, puis à Munich, il fait la connaissance de Hitler et assiste à la naissance du national-socialisme. Rédacteur au *Völkischer Beobachter*, auteur d'un ouvrage fameux en Allemagne: le *Mythe du XXe siècle*, il y développe une philosophie brumeuse, attaquant le christianisme, exaltant le germanisme et bientôt, s'il n'est pas l'initiateur du mouvement de destruction des Juifs, s'insérant dans cet autre système dont il devient un agent de premier plan. Il s'efforce en effet de justifier l'euthanasie, de même que les camps de concentration. Ayant éprouvé d'abord une vive admiration pour Hitler, il est déçu, par la suite, de le voir influencé par toute une clique, et c'est l'occasion pour lui de nous présenter quelques-uns des chefs du parti: Goering, Himmler, Goebbels, Bormann, qu'il nous peint sans indulgence, avec leurs vanités, leurs vices, leurs sordides intrigues autour du Führer. Rosenberg, dans sa prison, juge tous ces hommes, et Hitler lui-même, à qui il ne peut pardonner de

l'avoir écarté, de ne pas l'avoir fait ministre des Affaires étrangères du Reich. Mais que valent les appréciations de Rosenberg, ce non-Allemand, artiste manqué, dilettante et autodidacte comme Hitler, qui semble avoir traversé tant d'événements sans en comprendre le caractère monstrueux et qui proclame sa foi indéfectible en cette doctrine nationale-socialiste que les autres ont dénaturée et trahie?

Voilà ce que veulent nous montrer les commentateurs du *Testament nazi* de Rosenberg, afin de nous mettre en garde contre un péril qui, peut-être, n'a pas complètement disparu. On peut regretter qu'ils nous livrent un texte coupé, des fragments choisis judicieusement, certes, mais suspendus aussi un peu arbitrairement, ce qui laisse toujours place à une arrière-pensée, tant il est dangereux de tronquer une œuvre ou une citation et de les accompagner de réflexions critiques qui, parfois, appelleraient la discussion. Tel qu'il est présenté ici, ce document est tristement évocateur d'une des plus sombres périodes de l'histoire de l'Europe. Marguerite Maire.

sa foi, le jour du repos, le vendredi, le samedi ou le dimanche.

Au cours d'une discussion très fournie, Me Erlich, dont la parole aisée et élégante, retient sans effort l'attention de l'auditoire, donna une foule d'informations qui prouvent les efforts tentés pour créer des rapports harmonieux et bienveillants entre des hommes étonnamment disparates.

Palestine 1949.

L'Union des Femmes eut le privilège d'entendre «Palestine 1949» de Mlle Gerhardt, causerie remarquablement vivante et d'une précision extrême.

Ce qui frappa la conférencière dès le début, c'est l'ordre et l'organisation qui régnaient. C'est beaucoup pour un Etat qui n'a pas des siècles d'expériences derrière lui, mais qui est de formation récente. Des syndicats fonctionnent, les assurances vieillesse et maladie existent déjà. Les milieux féminins ont organisé l'aide aux enfants arrivés en Palestine (plus de 40.000). Les moyens de communications sont encore précaires, il y a fort peu de trains, des services d'autobus tâchent de suppléer dans la mesure du possible à ce manque de voies ferrées.

De grands soucis se posent au gouvernement, ainsi l'arrivée de nombreux réfugiés: ceux de Turquie par exemple souvent atteints de tuberculose, ceux qui ont la dangereuse ophtalmie purulente ou les nerfs ayant trop souffert de persécutions. Si certains émigrés sont les bienvenus, Yéménites, ou ressortissants de Bulgarie et de Yougoslavie, d'autres, surtout les réfugiés de l'Afrique du Nord, primitifs et malproprés, s'adaptent plus difficilement et causent des soucis. Car ce n'est pas une mince affaire que d'accueillir tous ces gens dans des camps d'accueil. Des services sanitaires fonctionnent.

Les colonies agricoles ont transformé un désert en véritables oasis, mais seuls les émigrés robustes peuvent assumer ce dur travail de défrichement. Dans ces colonies, coopératives ou de forme collective, tout est en commun, machines, récoltes. Chacun œuvre selon ses forces mais ne reçoit pas de salaire, n'ayant en somme que son entretien, et le logement. Il faut un grand dévouement pour s'adapter à ce genre d'existence, mais c'est une absolue nécessité pour l'avenir de ce pays.

La femme travaillant autant que l'homme, est considérée comme son égale. Elle est éligible. Au gouvernement sur 120 membres, 10 femmes représentent les grands partis politiques. Le service militaire est obligatoire pour les deux sexes. Deux ans pour les jeunes gens et un an pour les jeunes filles. Ce service militaire se compose de cours de répétition et d'un stage dans les colonies collectives. A droits égaux, devoirs égaux, dit la loi. Mais la maternité libère la femme de toute obligation militaire.

A propos des Arabes, Mlle Gerhardt fait remarquer un côté curieux de ce problème. Les Juifs payent les ouvriers arabes comme les leurs, donc plus largement (terrassiers, etc.). Les riches Arabes désirent maintenir les bas salaires, voient d'un

IN MEMORIAM

Le groupe suffragiste de Neuchâtel vient de perdre en la personne de M. Georges Béguin, professeur en retraite, un de ses membres les plus dévoués. Féministe dès sa jeunesse, le défunt a milité activement dans les trois campagnes, préparant les votations populaires de 1919, 1941 et 1947, qui toutes trois donnèrent un résultat négatif. Collaborant avec notre regrettée Emma Porret, c'est lui qui, en 1941, poussa activement à soumettre au verdict du peuple la question du vote communal avec option locale, ce dernier point cependant n'étant pas retenu par les autorités.

Sa grande connaissance des lois et de la vie publique — le défunt rempli de nombreux mandats officiels en tant que membre du parti socialiste — furent une aide précieuse à la section, dont il fut membre du comité cantonal. Malgré nos échecs répétés il fut, parmi nos membres masculins, un des rares à rester activement fidèle, pendant toute sa vie, à la cause des femmes et les Neuchâteloises lui en gardèrent un souvenir ému et reconnaissant. C. W.

mauvais œil ceci et c'est une cause d'animosité. L'interdiction de la bigamie a été décrétee. Les écoles fondées. Il faut espérer qu'une influence heureuse se fera sentir et que la jeune génération vivra plus tard dans la compréhension. L. M.

Assemblée générale de la „Saffa“

Samedi 29 octobre, la Coopérative de cautionnement Saffa a tenu sa 19e assemblée générale à Bâle sous la présidence de Mme Aellig, Dr ès sc., qui salua la nombreuse assistance et donna la parole à Mme G. Oerli-Sarasin, présidente de la Centrale des femmes de Bâle qui souhaita la bienvenue aux participantes et tira un aimable parallèle entre la foire d'automne, qui vient de s'ouvrir, et la Coopérative de cautionnement, qui toutes deux furent fondées dans le but de servir l'artisanat et, pour le prouver, remit à chacun des membres du comité un petit souvenir de la foire.

Du rapport de gestion nous extrayons les renseignements suivants: le 30 septembre 1948 fut le 20e anniversaire où l'exposition de la Saffa ferma ses portes et le bénéfice net de cette belle manifestation fut employé à créer la Coopérative de cautionnement des femmes suisses. Depuis ce jour, jusqu'à fin juin 1949, la Coopérative a consenti à 855 femmes des cautionnements d'un montant de 2.490.577 frs sur lesquels 1.698.059 frs ont été remboursés. A côté des crédits, la Coopérative a donné des milliers de conseils financiers et fait des conférences et des cours sur des questions économiques et professionnelles. Pendant l'année 1948/49, la Coopérative a reçu le plus grand nombre de demandes, soit 275 pour un crédit de

45 professeurs
méthode approuvée
programmes individuels
gain de temps

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

École LEMANIA
LAUSANNE

Almanach et Annuaire des Femmes suisses

Publié par Mlle Clara Buttiker avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

1950

(Quarantième année)

Prix: 4 frs (impôt non compris)

Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artistiques, etc., etc. Contes et nouvelles.

Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.

Dans toutes les librairies et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & Co., Aarau

Une proposition qui doit aboutir.

Lors du Weel-end suffragiste de Chêrbres (21, 22 mai 1949) Mme Zanchi disait, au cours d'une conférence, très bien pensée, sur les moyens dont nous disposons pour la propagande en faveur des droits politiques, que notre presse n'agit pas efficacement auprès des hommes, et surtout des femmes mal informées de cette question. Nous citons :

J'ai été très souvent frappée du fait que nous ignorions, dans le canton de Vaud, ce qui se passait en dehors des frontières de notre canton, alors qu'il est bien évident que tout progrès acquis dans un canton profite aux autres. Je crois qu'il y a quelque chose qui cloche dans le service de renseignements. Il faudrait obtenir des comités cantonaux, des rapports annuels (j'irai jusqu'à dire trimestriels, Red.), transmis obligatoirement à l'Association suisse qui en publierait l'essentiel dans nos journaux féministes, sous forme d'articles gais, plaisants, malicieux, et non pas d'emphueuses nomenclatures.

Cette proposition a été modifiée, en ce sens qu'au lieu de créer pour ces articles un bulletin spécial, on réserverait dans le Schweizer Frauenblatt ou le Mouvement Féministe, un espace régulier qui servirait d'organe de liaison entre les sections. Malheureusement, la conférence des présidentes nous semble avoir porté peu d'attention à un sujet extrêmement utile au développement de l'idée suffragiste et d'autre part à la vie de nos journaux féministes. Nous aimerions que la discussion n'ait pas été si limitée et qu'on ne se borne pas à former des vœux pieux.

Rencontre des présidentes de sections

Cette rencontre eut lieu à Berne le dimanche 6 novembre. Elle réunit 27 participantes représentant toutes les régions de la Suisse.

Aimablement présidée soit, en français, par Mme de Rougemont de Neuchâtel, soit en allemand, par Mme Gonzenbach de Berne,

Pour que l'idée marche...

la séance fut intéressante et riche en suggestions.

Voici l'ordre du jour :

1. Communications du Comité central : Mme Vischer-Alioth, présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, nous demande de faire parvenir au « Mouvement féminin » ou au « Frauenblatt » qui sont les organes officiels, toutes les communications importantes concernant nos sections. Les dates, les sujets, les comptes-rendus des conférences comme aussi les locaux et les adresses des locaux où elles ont lieu.

Nous protesterons les 10 et 11 décembre contre le fait d'être exclues des votations concernant le nouveau statut des fonctionnaires.

Mme Vischer ainsi que 22 Suissesses assistèrent du 18 au 23 juillet, au XV^e congrès de l'Alliance internationale des Femmes, qui eut lieu à Amsterdam.

L'Alliance demeure ferme dans ses principes :

Respect de la personne humaine ;

Respect des droits humains.

La Suisse compte maintenant deux représentantes dans le comité exécutif : Mme Vischer-Alioth et Mlle Quinche, avocate à Lausanne.

2. Rapport de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, sur la grève des impôts. Après discussion il est reconnu que cette mesure ne serait pas très utile à notre cause.

3. a) Service complémentaire féminin : Mme Muller-Turcke de Lucerne, nous donne l'histoire du sujet. Nous ne ferons ni propagande, ni opposition. Cependant, si certaines causes mieux que d'autres devaient enthousiasmer les femmes et les jeunes filles, on doit pouvoir faire appel aux femmes dans toutes les circonstances.

b) Journée suisse de propagande féministe : Mme Bondallaz et Mlle Kammacher, avocate à Genève, nous proposent :

Reserver un dimanche en mai ou juin à la Journée des Femmes suisses.

Saffa et la plupart s'en montrent infiniment reconnaissantes.

M. le Dr Bürgin, Bâle, représentant de la Coopérative de cautionnement de l'artisanat bâlois, fit encore remarquer qu'il n'avait qu'à se louer des crédits accordés aux femmes et que la Coopérative de Bâle n'a jamais subi de pertes par elles.

Il fut en outre relevé, que les relations avec la Banque populaire suisse sont d'un grand secours pour la Coopérative de cautionnement qui n'a jamais eu qu'à s'en féliciter.

Marguerite Siegfried.

DE-CI, DE-LÀ

A l'étranger

Le Parlement sud-africain, à Natal, possède une députée, Mrs. Edith Benson.

Miss Alice Bacon, fille d'un mineur anglais, institutrice de son métier, députée à la Chambre des communes, a été élue vice-présidente du parti travailliste.

Mlle J.-C. Hudig, précédemment inspectrice du travail dans les mines, à Rotterdam, a été nommée juge au Tribunal de première instance.

Miss Margaret Clarke, au micro du service de radio-diffusion Macquarie (Australie) donne chaque jour des nouvelles d'intérêt féminin fournies par les organisations féminines.

Récemment un pasteur presbytérien (Australie) a organisé un dimanche avec service religieux féminin. Sa femme se chargea du sermon. La sénatrice Annabella Rankin et Mrs Walter White, du Conseil municipal, furent la liturgie. L'église était comble, les hommes y étaient en majorité.

Dans la carrière diplomatique, les jeunes Australiennes pourront désormais recevoir la même formation que les jeunes gens et accéder, selon leurs capacités, aux postes supérieurs. Dans les services publics elles pourront devenir chef de départements.

A la vieille université d'Upsala, la réception solennelle de Mlle Gerd Enequist, professeur de géographie a eu lieu en présence des autorités universitaires et civiles et c'est devant elles qu'elle tint sa leçon inaugurale. C'est la première fois qu'une femme est nommée à Upsala.

Affiches annonçant cette manifestation. Vente de rubans ou d'écussons à fr. 0.50 pièce. Meeting. Maris et enfants invités à la fête. Programme à volonté.

Tous projets ou suggestions sont à envoyer à Mme Prince, chemin Charles-Georg 5 à Genève, ou au comité central.

c) Acquisition de nouveaux membres : Comment agissons-nous à Bâle, Berne, Zurich, Lausanne, Sion, Locarno, etc. Les moyens pratiques exposés par les différentes présidentes sont intéressants et suggestifs.

4. A 15 h. 30. Mme Haemmerli-Schindler, de Zurich, présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses, nous parle avec chaleur du Secrétariat féminin suisse.

Elle nous dit le travail intense qui s'accomplit dans cette institution que Mme Vischer-Alioth qualifie de « Miroir de tout ce qui existe de féminin en Suisse ». Tous les problèmes nationaux et internationaux sont à étudier afin de pouvoir répondre aux multiples demandes de renseignements qui parviennent journellement au Secrétariat féminin.

Tout en remerciant Mme Haemmerli, Mme Gonzenbach espère que nous pourrions visiter l'institution lors de notre prochaine rencontre à Zurich, en 1950.

La session est close à 16 h. 30.

C. B. C.

Des conférences à la manière d'Euyvya Sennwald.

Le 14 novembre, Mlle E. Sennwald, suffragiste et conférencière lausannoise, parlait de *La femme dans le monde moderne* à la Société d'études psychiques de Genève. Les revendications féministes, que nous connaissons par cœur, si l'on peut dire, prennent un aspect nouveau, jeune, spirituel, lorsqu'on écoute Mlle Sennwald, elle emporte la conviction de son auditoire. Ses comparaisons inattendues, ses allusions historiques, ses attaques brusquées, tiennent le public en haleine. Son appel n'est pas vain. Sur l'heure de nouvelles recrues se sont inscrites à la section suffragiste genevoise. Voilà du bon travail, gaiement enlevé.

L'Alliance internationale des Femmes, droits égaux, responsabilités égales a donné une réception au Minerva Club (Londres), le 1er novembre, pour prendre congé de sa secrétaire générale, Mrs Bompas, bien connue dans nos milieux féministes. Après de longues années d'une carrière féconde, celle-ci se retire chargée de la reconnaissance de tous les amis de notre cause.

Nations Unies

A l'Assemblée des Nations Unies, l'Amérique a parmi ses représentants deux femmes, Mrs Roosevelt et Mrs Ruth Bryan Rhode. La Suède a délégué Mmes Karin Kock et Ulla Alm Lindström... Les 57 autres membres de l'ONU ont envoyé, quelques-uns, une déléguée et les autres, aucune.

A la Commission de politique spéciale de l'ONU, il fut décidé, sur la proposition du délégué du Liban, que, dans le paragraphe concernant la composition du Service mobile, la force de police des Nations Unies, au lieu de dire qu'elle sera composée de « 300 hommes », on dira de « 300 personnes », ce qui permettra aussi à des femmes de faire partie de ce service.

En Suisse

En Suisse, Mlle Ida Somazzi, ancien professeur à l'Ecole normale de la ville de Berne, a été nommée présidente de la première section de la Commission nationale de l'Unesco.

L'Ecole de garde-malades de la Croix-Rouge, à Berne, le Lindenhof, a célébré le 1er novembre, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

La commune de Renens a décidé le 29 septembre, d'octroyer une indemnité de résidence au personnel enseignant : 500 frs aux instituteurs, 200 frs aux institutrices.

Mais pourquoi donc ne pas s'inquiéter des charges de chacun ? pourquoi 500 frs à un homme peut-être célibataire, et seulement 200 frs à une femme qui vit peut-être avec une mère, une sœur, un enfant adoptif... ? Les distinctions basées sur le sexe sont injustes.

Mais, la commune de Renens, près de Lausanne, n'a-t-elle pas confié à Mme Vve Crausaz, qui dirige une entreprise de transports, le service d'enlèvement des ordures ménagères de la commune, dès le 1^{er} mai 1949 ? Bravo !

Grâce à une bonne récolte et à une excellente organisation, 4,4 millions de kilos de raisins ont été livrés directement à la consommation à des prix satisfaisants pour le producteur et le consommateur.

Semaine Suisse

Le Comité central des groupes féminins sociaux démocratiques, présidé par Mme Kissel-Brutschi a adressé une lettre au Conseil fédéral, au sujet de l'appel du Conseiller fédéral Kobelt aux femmes suisses qui voudraient faire un service militaire volontaire. La collaboration des femmes ne saurait être recommandée sur le plan militaire tant que les droits politiques leur sont refusés, dit cette lettre.

Pour remplacer Mme Michod-Grandchamp, qui prendra sa retraite au printemps prochain, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a nommé inspectrice de l'enseignement ménager, Mlle Hélène Delarageaz.

Mlle Delarageaz, une personnalité de valeur, a été maîtresse ménagère à Lausanne, puis elle a dirigé la classe complémentaire ménagère de Lausanne, elle dirige également l'Institut ménager des Diablerets, un internat qui groupe en hiver les élèves de plusieurs communes.

Celles qui veulent revivre

Mlle Tzaut a consacré ses forces à « celles qui veulent revivre », c'est-à-dire les femmes qui voudraient gagner leur pain quotidien grâce à un métier honnête et non pas, comme elles ont été contraintes de le faire, par la prostitution. Les causes qui les ont amenées à ce triste métier sont multiples, un certain nombre d'entr'elles ne sont pas responsables de leurs actes, elles devraient être protégées comme des êtres un peu au-dessous de la moyenne, d'autres ont connu dans leur famille des conditions matérielles et morales déplorablement qu'elles ont fuies, d'autres ont été surprises et capturées dans de véritables guets-apens. Les unes comme les autres ont besoin, pour se tirer des mains de ceux qui les exploitent, d'une amie d'abord, à qui elles puissent se confier ; celle-ci étudie leur situation, leur procure du travail, les place dans des centres d'accueil. Les centres ont un bureau dont Mlle Tzaut est la secrétaire.

Un nombreux public accouru à l'appel de l'OEuvre du Sou Josephine Butler a été profondément renué par le témoignage si humain de Mlle Tzaut dont on sent l'ardente vocation.

Rien ne pouvait mieux illustrer que cette conférence la nécessité de lutter contre la réglementation de la prostitution qui, partout où elle existe, marque les femmes tombées et rend extrêmement difficile leur réintégration dans une vie normale. On comprend donc l'activité déployée par la Fédération abolitionniste internationale et la Ligue pour la répression de la traite des femmes et des enfants afin d'obtenir que, dans la Convention qui va être adoptée sur ce point par les Nations Unies, aucun article n'autorise un gouvernement à procéder à une mise en cartes des prostituées.

A la session du Conseil économique et social qui eut lieu cet été à Genève, de nombreuses organisations féminines non-gouvernementales sont intervenues dans le même sens, par des lettres ou par la parole, en des séances spéciales. Le Conseil avait adopté leur point de vue, premier succès. Lors

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5% escompte en tickets Jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

MACHINES à LAVER

Economiques à l'achat
Economiques à l'usage

E. Finaz-Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la
POTION FINCK
(formule du Dr. Bitchoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & C^{ie}
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15